

Longueuil  
compt 29/10/60

Département de la  
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 28 Octobre 1960

OBJET :

Subvention aux sinistrés  
des inondations du Centre  
du Lot et de la Dordogne

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

60.102

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, DRENUSSÉAU, LANOUÉ BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT BERLAND, PONTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHE, NARTEAU, GACNET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BÉTOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire a reçu une circulaire de M. le Préfet en date du 20 Octobre 1960 demandant une participation de la commune à la collecte faite en faveur des sinistrés victimes des Inondations d'Octobre 1960

La délibération suivante est proposée au Conseil Municipal

- Vu la circulaire de M. le Préfet en date du 20 Octobre 1960 concernant les sinistrés des inondations du Centre, du Lot et de la Dordogne

- Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- d'attribuer une subvention de 500 NF aux " Sinistrés des Inondations d'Octobre 1960

- que cette somme de 500 NF sera imputée sur le chapitre XXXIII " Dépenses Imprévues au compte " Sinistrés des Inondations d'Octobre 1960 " CC  
Paris 9032.15

Approuvé à l'unanimité



POUR EXTRAIT CONFORME  
par le Maire

L'Adjoint Délégué,

APPROUVE  
Rochefort s/Mer le 24 Nov. 1960  
Le Sous Préfet : J. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 28 Nov. 1960  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Chautau*